

Baisse des prix des médicaments : les pharmaciens veulent des mesures compensatoires

Compte Test - 2013-01-18 18:43:00 - Vu sur pharmacie.ma

La Fédération nationale des syndicats des pharmaciens (FNSPM), qui a tenu son conseil fédéral le 8 janvier dernier, a jugé impératif de continuer les négociations avec le ministre de la santé, EL Houssaine Louardi, concernant les mesures d'accompagnement suite à la seconde vague de baisse qui concerne 1.000 médicaments courant 2013. Cette baisse sera opérée à la sortie du nouvel arrêté du ministère de la santé qui est toujours en cours d'élaboration, et tiendra compte de mesures compensatoires pour maintenir la viabilité économique et la survie des pharmacies au Maroc.

Le secrétaire général de la FNSPM, affirme que « nous sommes prêts à faire des efforts pour baisser les prix des médicaments coûteux mais en contrepartie il faudra augmenter la marge de l'officine sur les médicaments à faible coût pour maintenir l'équilibre financier de la pharmacie ». Toutefois, ce dernier reconnaît que ce système ne compensera jamais l'impact de la baisse de ces médicaments.

La baisse des prix en question n'entrera en vigueur qu'après compensation des marges des officinaux. Par ailleurs et conformément à l'accord de principe qui avait été signé avec le ministère de la santé, il a été décidé une fois après la publication de l'arrêté ministériel que les produits hospitaliers et chers (cancer, hépatite, etc...) qui échappent au pharmacien d'officine soient réintroduits dans le circuit officinal en tenant compte de la baisse de prix.

Rappelons que les prix de 320 médicaments ont déjà fait l'objet d'une baisse. Certains médicaments ont vu leur prix chuter de plus de 50%.